



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AF BATIMENT – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 3 octobre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 18/09/2025, il a été constitué une SAS dénommée : AF BATIMENT
Siège social : 4 Les Bas Chenillé, 35270 SAINT-LÉGER-DES-PRÉS Capital : 500€ Objet
: Tous travaux d'installation et de rénovation, en plomberie, chauffage, fourniture et pose
de système de ventilation, de chauffe-eau, et plus généralement toutes opérations se
rapportant à l'objet social (Installation, entretien, maintenance équipements de chauffage
et sanitaire) Tous travaux d'installation électrique du bâtiment, Bâtiment tout corps d'état,
; gros œuvre, rénovation et divers travaux de bâtiment tant en intérieur, qu'en extérieur,
Travaux de démolition : Tous travaux de déconstruction, de curage, de déplombage et de
démolition intérieur/extérieur des bâtiments. Président : M. STACY FRANCIS, 4 Le Bas
Chenillé, Saint-Léger des Prés, 35270 SAINT-LÉGER-DES-PRÉS. Admissions aux
assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque
action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre
associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-
MALO

[Consulter cette annonce en ligne](#)